


Toute la lumière sur

l'assurance-vie



**UN GUIDE PRATIQUE POUR VOUS
AIDER À ATTEINDRE LA SÉCURITÉ
FINANCIÈRE À TOUTES LES ÉTAPES
DE VOTRE VIE**

APPRENEZ COMMENT :

- Veiller au bien-être de ceux qui vous sont chers
- Protéger votre avenir
- Réaliser vos rêves

À propos de ce guide

Ce livret fait partie d'une série de publications que nous avons conçues pour vous aider à créer un programme complet de sécurité financière pour toutes les étapes de votre vie.

Il donne une vue d'ensemble claire et objective de ce qu'il faut savoir avant d'acheter de l'assurance-vie. Découvrez à qui est destinée l'assurance-vie, combien il en faut et les différents genres qui existent – ainsi que d'autres choses importantes à considérer pour décider comment vous protéger, vous-même et votre famille.

Pour vous aider à comprendre les divers produits et évaluer combien d'assurance il vous faut, nous vous signalerons, dans ce livret, quelques ressources disponibles en ligne.



TABLE DES MATIÈRES

Pourquoi acheter de l'assurance-vie?	2
Qui a besoin d'assurance-vie?	3
Mais j'ai déjà de l'assurance!	5
Combien d'assurance-vie me faut-il?	6
Quel genre d'assurance-vie me faut-il?	8
Assurance-vie temporaire	9
Assurance-vie permanente	13
Assurance-vie universelle	16
Assurance-vie avec participation	19
Faites la comparaison	19
Une protection d'assurance sur mesure	24
Quand devrais-je réévaluer mon assurance?	25
Évaluation de mon assurance (liste de contrôle)	25
Glossaire	26

POURQUOI ACHETER DE L'ASSURANCE-VIE?

L'assurance-vie est un moyen de protéger votre famille si l'impensable devait arriver et que vous décédiez prématurément. C'est la bouée qui pourra sauver les espoirs et les rêves de vos proches quand vous n'y serez plus pour prendre soin d'eux.

Votre rôle dans la vie de votre famille dépasse bien sûr une simple contribution financière. Mais si vous devez quitter ceux que vous aimez, l'assurance-vie vous permet au moins de leur laisser quelque chose qui les aidera.



À NE PAS OUBLIER

La perte d'un membre de la famille ou du ménage a souvent des répercussions financières. Le capital-décès d'un contrat d'assurance-vie peut éviter à vos proches de puiser dans leur épargne, de liquider leurs placements ou même de vendre leur maison pour couvrir des dépenses imprévues comme :

- les frais funéraires
- les frais de voyage pour réunir la famille
- le remplacement du revenu perdu et de l'assurance-santé correspondante
- les frais de soins des enfants et d'études
- l'entretien de la maison
- les frais de succession et les frais juridiques
- les derniers impôts sur le revenu
- les dettes et les factures en souffrance

QUI A BESOIN D'ASSURANCE-VIE?

La réponse est simple : presque tout le monde a besoin d'assurance-vie, et l'âge ne fait pas de différence – il existe même de l'assurance-vie pour enfants. Que vous soyez marié ou célibataire, que certains membres de votre famille comptent sur vous financièrement ou non, il y a fort à parier que vous avez besoin d'assurance-vie.

Chefs de famille

En tant que membre essentiel de votre ménage, vous prenez soin du groupe familial et contribuez à sa sécurité financière. L'assurance-vie est un moyen de voir à ce que le ménage puisse continuer à payer ses frais et à subvenir aux besoins de ses membres – les études de vos enfants, la retraite de votre conjoint ou de votre partenaire ou les soins de vos parents âgés, par exemple.

Même si vous êtes célibataire, l'assurance-vie a son utilité, car elle aidera ceux qui régleront votre succession à payer vos factures, vos dettes et vos dernières dépenses.

Propriétaires

Vivre dans la maison familiale, c'est plus que d'avoir simplement un toit sur sa tête. Le capital-décès d'une assurance-vie peut servir à régler les paiements mensuels d'hypothèque ou même à liquider l'hypothèque complètement. Savoir que votre famille continuera à vivre, grâce à l'assurance-vie, dans le foyer que vous avez créé sera pour vous un grand réconfort.



FAIT

Le **capital-décès** d'un contrat d'assurance-vie est le montant payé ou à payer lorsque la personne assurée décède. Le capital-décès est versé en franchise d'impôt au bénéficiaire désigné par le propriétaire du contrat.



ASTUCE

Au Canada, le produit des contrats d'assurance-vie est versé directement à la personne ou aux personnes que vous avez désignées comme bénéficiaires et cet argent n'est pas imposable.

Propriétaires d'entreprises ou associés

Si vous êtes propriétaire d'une entreprise, l'assurance-vie peut aider à protéger votre succession des créanciers de l'entreprise et vous pourrez ainsi laisser à votre famille ou à vos associés le montant exact que vous aviez prévu. L'assurance-vie peut aussi être un moyen fiscalement efficace de faciliter le transfert d'une entreprise familiale à la génération suivante.

Le capital-décès d'une assurance-vie peut également servir à rembourser les dettes de l'entreprise et d'autres obligations financières de telle sorte que l'entreprise à laquelle vous avez consacré tant de vous-même continue de prospérer.

Ceux qui pensent aux autres

L'assurance-vie offre un moyen de léguer quelque chose à ses enfants ou à ses petits-enfants. Ou encore de faire un don généreux à un organisme caritatif ou à une cause qui vous tient à coeur.

ASTUCE

Un conseiller peut vous expliquer comment mettre au point un programme qui combine de l'assurance-vie personnelle à d'autres assurances que vous détenez au travail ou à titre de membre d'une association.

MAIS J'AI DÉJÀ DE L'ASSURANCE!

Vous avez peut-être déjà un certain montant d'assurance-vie grâce au régime d'avantages sociaux de votre employeur ou en relation avec votre hypothèque. C'est un bon début, mais est-ce suffisant?

- **L'assurance-vie offerte par le prêteur hypothécaire** est payée au prêteur, pas à votre famille. Elle ne fait que rembourser le solde de votre hypothèque. Il ne reste rien pour aider votre famille à payer ses autres dépenses.
- **L'assurance-vie comprise dans vos avantages sociaux** est une façon très bon marché de commencer votre programme d'assurance-vie, mais il est important de vérifier que son montant est suffisant pour combler vos besoins. Vous pourrez peut-être acheter de l'assurance supplémentaire par l'intermédiaire de vos avantages sociaux, à concurrence du plafond autorisé. N'oubliez pas, cependant, que cette assurance disparaît si vous changez d'employeur, qu'elle prend fin quand vous partez à la retraite et que ses primes augmentent chaque année au fur et à mesure que vous vieillissez.

REGARDEZ DE PLUS PRÈS

Avantages des contrats personnels d'assurance-vie individuellement détenus :

- Vous choisissez le montant d'assurance qui répond à vos besoins particuliers.
- Vous choisissez le genre d'assurance-vie et les garanties complémentaires (par ex. l'assurance-invalidité, l'assurance-vie pour des membres de votre famille, etc.) qui conviennent le mieux à votre situation personnelle.
- Vous êtes propriétaire du contrat. Votre assurance ne peut pas être annulée (par ex. par votre prêteur hypothécaire ou par votre employeur) ni modifiée, à moins que vous ne le demandiez.
- Vous ne risquez pas de perdre votre assurance si vous changez d'emploi ou de prêteur hypothécaire.

COMBIEN D'ASSURANCE-VIE ME FAUT-IL?

Partie A : Dépenses

Hypothèque	\$
Prêts (carte de crédit, marge de crédit, prêt automobile)	\$
Dernières dépenses	\$
Fonds d'urgence	\$
Fonds d'études	\$
Autres besoins de liquidités	\$
DÉPENSES TOTALES	\$

Partie B : Besoins de revenu de vos survivants

Revenu annuel à laisser à la disposition de vos survivants (Nous recommandons un minimum de 5 ans.)	\$
BESOINS DE REVENU TOTAUX	\$

Partie C : Vos actifs

Actifs financiers (espèces, CPG, REER, etc.)	\$
Biens personnels (chalet, véhicules, etc.)	\$
Actifs non financiers (biens commerciaux, immobiliers, etc.)	\$
Assurance-vie totale (personnelle, de l'employeur, assurance hypothécaire)	\$
ACTIFS TOTAUX	\$

VOS RÉSULTATS

Dépenses totales (partie A ci-dessus)		\$
Revenu total requis (partie B ci-dessus)	+	\$
Montant total requis (total A + B)	=	\$
Actifs totaux disponibles (partie C ci-dessus)	-	\$
Assurance-vie supplémentaire requise pour combler les besoins	=	\$

! ASTUCE

Ce tableau tient pour acquis que vous ne voudriez pas vendre votre maison pour pourvoir aux besoins de vos survivants. Nous vous conseillons aussi de réfléchir soigneusement aux autres actifs que vous préférez exclure de la liste de la partie C.

Vous trouverez d'autres outils semblables à l'adresse www.sunlife.ca/MonPlanFinancier > Outils et calculateurs.

QUEL GENRE D'ASSURANCE-VIE ME FAUT-IL?

Pour concevoir un programme d'assurance qui protège bien votre famille et votre patrimoine, vous devez d'abord comprendre les différents genres d'assurance-vie et les caractéristiques et avantages de chacun d'eux.

Il se peut que vos besoins soient simples et que vous ayez besoin d'un seul genre d'assurance. Ou bien, vous pourriez avoir besoin de plus d'un genre d'assurance-vie si votre situation est plus complexe.

N'oubliez pas que le meilleur moyen d'évaluer le degré de sécurité financière qu'il vous faut, c'est d'examiner les différents genres d'assurance avec un conseiller et de déterminer les avantages de chacun d'eux.

En gros, il y a trois genres principaux d'assurance-vie :

- l'assurance temporaire
- l'assurance permanente (ou vie entière)
- l'assurance-vie universelle.



LE SAVIEZ-VOUS?

Certaines compagnies offrent de l'assurance-vie entière avec participation. Ce genre d'assurance donne aux propriétaires de contrat la possibilité d'accumuler des participations. Apprenez-en davantage sur l'assurance-vie avec participation à la page 19.



«J'ai beau être jeune, en bonne santé et célibataire, on ne sait jamais ce qui peut arriver.»

Et s'il m'arrivait quelque chose, je ne voudrais pas que mes parents soient obligés de payer le solde de mes cartes de crédit ni de régler mes factures. L'assurance-vie est une précaution raisonnable, même à mon âge.»

Anna, future cadre

Assurance-vie temporaire

Qu'est-ce que l'assurance-vie temporaire?

L'assurance-vie temporaire peut fournir une protection très abordable parce que, au début, ses primes sont moins élevées que celles des autres genres d'assurance-vie. Cependant, son coût augmente avec le temps et elle ne protège pas les gens à vie. Elle offre la possibilité d'adapter son assurance à l'évolution de ses besoins au cours des ans.



«Avoir un enfant bouleverse votre perspective.

Nous nous sommes soudain rendu compte que, s'il arrivait quelque chose à l'un de nous, le survivant aurait du mal à payer l'hypothèque. Qui prendrait soin du bébé? Une personne seule peut-elle épargner assez pour des études universitaires? Nous ne voulons rien laisser au hasard.»

Daniel et Julie, futurs parents

Comment fonctionne l'assurance temporaire?

Vous choisissez le terme correspondant à la durée de votre besoin d'assurance temporaire. Selon la compagnie d'assurance, vous avez de nombreuses options, y compris :

- des périodes d'assurance de moins de 10 ans
- des périodes d'assurance plus longues, soit 20 ans et plus
- certaines compagnies offrent la possibilité de renouveler l'assurance jusqu'à 75 ou 80 ans.

Les primes sont garanties, donc resteront les mêmes pendant toute la durée choisie. L'assurance étant généralement renouvelable, vous pouvez la renouveler pour le même nombre d'années, mais la prime sera plus élevée. Vous n'avez pas besoin de fournir d'autres renseignements médicaux ou renseignements sur votre état de santé. Le capital-décès (c'est-à-dire le montant d'assurance) reste le même d'un renouvellement à l'autre, à moins que vous décidiez de le réduire.



«On a bien raison d'appeler la retraite l'âge d'or.

Nous venons tout juste d'obtenir une marge de crédit pour acheter un voilier de 30 pieds et maintenant nous avons l'impression d'avoir de nouveau 20 ans. C'est le moment de montrer de quoi nous sommes faits.»

Doug et Cathy, heureux retraités

Qui achète de l'assurance temporaire?

Les gens qui veulent une assurance abordable pour un besoin temporaire et souvent assez considérable, comme une hypothèque ou un prêt commercial. C'est aussi une solution pour les propriétaires d'entreprise qui veulent se protéger contre la perte d'un collaborateur essentiel.

! ASTUCE

Un *collaborateur essentiel* peut être le propriétaire de l'entreprise, un associé ou un employé particulièrement important pour le succès de l'entreprise.

EST-CE QUE L'ASSURANCE-VIE TEMPORAIRE SERAIT UNE BONNE SOLUTION POUR MOI?

Oui Non

J'ai besoin d'assurance pour certaines obligations financières temporaires (par ex., les études de mes enfants, une hypothèque, un prêt commercial).

Dans l'immédiat, j'ai besoin d'une assurance abordable, mais je sais qu'en choisissant cette option, je m'expose à des augmentations de primes dans l'avenir.

Mon budget déterminera combien d'assurance je peux me permettre d'acheter.

Si vous avez répondu oui à plusieurs de ces questions, l'assurance-vie temporaire pourrait être l'option la plus appropriée.



LE SAVIEZ-VOUS?

La plupart des contrats d'assurance temporaire peuvent être transformés en assurance permanente sans que la personne assurée doive présenter de nouvelles preuves médicales d'assurabilité.



«Quand mon mari est décédé, j'ai eu l'impression de perdre une partie de moi-même.»

Mais le fait que son assurance-vie me donne les moyens de rester dans la maison que nous avons partagée pendant 30 ans était d'un grand réconfort. Et je suis heureuse de ne pas avoir besoin d'aide financière de mes enfants.»

Sonia, une femme indépendante

Assurance-vie permanente


Qu'est-ce que l'assurance-vie permanente?

L'assurance-vie permanente, qu'on appelle aussi assurance-vie entière, est permanente, comme son nom l'indique. Elle reste en vigueur tant que vous payez vos primes, indépendamment de votre âge ou de votre état de santé. C'est pourquoi on appelle souvent cette assurance de l'assurance «vie entière».



FAIT

Les **primes** sont les paiements que vous faites en échange de votre contrat d'assurance-vie.



«Les choses ont beaucoup changé depuis que nous nous sommes mariés.»

Dans la plupart des couples, aujourd'hui, les deux travaillent et ils ont quand même du mal à mettre de l'argent de côté. Nous voulons laisser assez d'argent à nos cinq petits-enfants pour qu'ils puissent faire des études et soient bien équipés pour l'avenir. L'assurance-vie nous aidera à réaliser ce rêve.»

Ron et Meredith, fiers d'être grands-parents

Comment fonctionne l'assurance permanente?

Avec l'assurance permanente, vous pouvez choisir de payer la même prime chaque année en prenant l'option de primes garanties au moment de l'achat du contrat. Le coût de l'assurance temporaire, par contre, augmente sensiblement lorsque la personne assurée avance en âge.

La plupart des contrats d'assurance permanente comportent ce qu'on appelle une valeur de rachat. C'est un peu comme vos capitaux propres dans votre maison – la valeur de rachat augmente avec le temps et vous pouvez vous en servir pour garantir un emprunt. Vous pouvez aussi retirer la valeur de rachat du contrat, mais en général, vous devez alors renoncer à votre assurance.

Qui achète de l'assurance permanente?

L'assurance permanente est particulièrement attrayante pour les gens qui n'aiment pas les surprises. Ils veulent être sûrs que leur assurance durera aussi longtemps qu'ils seront en vie. Ils veulent aussi savoir combien ils devront payer chaque année et pendant combien de temps.

EST-CE QUE L'ASSURANCE-VIE PERMANENTE SERAIT UNE BONNE SOLUTION POUR MOI?

Oui Non

Je veux que mon assurance-vie soit garantie tant que je serai en vie.

À mon décès, je veux que mon assurance-vie paie mes dernières dépenses, y compris l'impôt sur ma succession.

Je veux une assurance de base stable sur laquelle je pourrai construire à l'avenir, le cas échéant.

Je veux que mon assurance ait une prime fixe, qui ne change pas avec l'âge ni en cas de problème de santé.

Je veux un contrat dont la valeur augmente au cours des années et duquel je puisse obtenir une avance en cas d'urgence.

Si vous avez répondu oui à plusieurs de ces questions, l'assurance-vie permanente pourrait être l'option la plus appropriée.

? LE SAVIEZ-VOUS?

Il y a divers genres d'assurance-vie permanente. Certains vous permettent de payer vos primes en quelques années tout en vous fournissant une protection à vie.



«Comme nous avons tous les deux des carrières assez rémunératrices, nous pouvons nous permettre de cotiser le maximum à nos REER.»

Nous travaillons d'arrache-pied pour pouvoir prendre notre retraite de bonne heure et une assurance-vie qui nous donne la possibilité d'investir dans des placements fiscalement avantageux est un pas de plus dans cette direction.»

Michel et Kimberly, investisseurs avisés

Assurance-vie universelle

Qu'est-ce que l'assurance-vie universelle?

L'assurance-vie universelle est une combinaison originale d'assurance temporaire, d'assurance permanente et d'épargne. Comme l'assurance temporaire, elle a des primes abordables; comme l'assurance permanente, elle peut offrir une protection à vie et, en plus, elle permet d'accumuler de l'épargne et de profiter d'avantages fiscaux.

Comment fonctionne l'assurance-vie universelle?

Au lieu de servir seulement à payer le coût de l'assurance, votre paiement est versé à ce qu'on appelle le compte du contrat. Le compte du contrat sert



LE SAVIEZ-VOUS?

Certains genres d'assurance-vie offrent la possibilité d'accumuler de l'épargne ou d'investir dans des placements tout en profitant d'avantages fiscaux. Voir pages 22 et 23 pour plus de détails.



«Mon associée et moi-même avons acheté un contrat qui nous couvre toutes les deux et qui protégera notre entreprise s'il arrive quelque chose à l'une de nous.»

La société recevra un capital-décès en franchise d'impôt et nous utiliserons le compte du contrat pour notre épargne-retraite. C'est un peu compliqué, mais notre conseiller a tout arrangé pour nous.»

Tamara, propriétaire d'une nouvelle entreprise

à payer le coût courant de l'assurance et le solde est investi dans des placements fiscalement avantageux. La plupart des contrats d'assurance-vie universelle offrent une variété de comptes de placement pour accommoder vos objectifs et votre tolérance au risque.

Selon le montant de vos paiements et le rendement de vos comptes de placement, la valeur du compte du contrat peut servir à subventionner le coût futur de votre assurance ou à constituer une source d'épargne supplémentaire. Vous pouvez demander une avance sur le compte du contrat ou en retirer de l'argent, mais ceci peut se répercuter sur votre assurance. Vous pouvez aussi verser des paiements supplémentaires au compte du contrat, à concurrence de certains plafonds, pour augmenter votre épargne bénéficiant d'avantages fiscaux.



FAIT

Le **compte du contrat** est le compte où vos paiements rapportent de l'intérêt en fonction des options de comptes de placement choisies. On déduit le coût de l'assurance de ce compte et le solde croît en bénéficiant d'avantages fiscaux.

Le montant du capital-décès de l'assurance-vie universelle peut être flexible. Vous pouvez choisir un capital-décès qui reste fixe ou un capital-décès qui augmente avec le temps. Tout dépend des montants que vous versez au compte du contrat et que vous en retirez au cours des ans, et du rendement de vos comptes de placement.

Qui achète de l'assurance-vie universelle?

L'assurance-vie universelle est une bonne solution pour les gens qui cherchent un moyen fiscalement avantageux d'épargner pour leur retraite en dehors d'un REER ou d'un régime de pension ou ceux qui veulent augmenter la valeur du patrimoine qu'ils laisseront à leur famille. *Ce genre d'assurance peut aussi être un bon choix pour les gens qui ont un patrimoine important et veulent le préserver pour le léguer à la génération suivante.*

EST-CE QUE L'ASSURANCE-VIE UNIVERSELLE SERAIT UNE BONNE SOLUTION POUR MOI?

Oui Non

J'aimerais des primes souples qui puissent augmenter ou diminuer selon mes moyens.

J'aimerais que l'argent que je verse au contrat ait le meilleur potentiel de rendement possible.

J'aimerais pouvoir décider comment mes fonds sont investis, tout en sachant qu'en choisissant certaines possibilités de croissance, je cours aussi certains risques.

J'aimerais pouvoir emprunter des fonds de mon contrat d'assurance-vie pour arrondir mon revenu de retraite.

Je cotise le maximum à mon REER et je cherche d'autres possibilités d'épargne fiscalement avantageuses.

Si vous avez répondu oui à plusieurs de ces questions, l'assurance-vie universelle pourrait être l'option la plus appropriée.



«Je cherche une assurance-vie qui m'en offre davantage...»

Mais j'en ai assez de subir les hauts et les bas des marchés boursiers. Je veux que mon assurance-vie me soit utile pendant ma retraite tout en me donnant la possibilité d'accumuler un peu plus d'épargne – sans sacrifier de garanties.»

Jacques, prévoyant sa retraite

Assurance-vie avec participation

Qu'est-ce que l'assurance-vie avec participation?

L'assurance-vie avec participation offre à la fois une protection d'assurance-vie permanente et des possibilités de croissance fiscalement avantageuse des valeurs de rachat et du capital-décès. L'assurance de base est garantie la vie durant, pourvu que vous payiez les primes à temps. Dans le cas de l'assurance-vie avec participation, des participations, déterminées par la compagnie, pourraient être attribuées à votre contrat. C'est vous qui décidez comment utiliser ces participations : vous pouvez souscrire de l'assurance additionnelle, recevoir un paiement comptant, réduire votre prime annuelle ou laisser les participations s'accumuler. Avec l'assurance-vie avec participation, selon l'option de participation que vous choisissez, les valeurs de rachat croissent dans votre contrat d'une façon fiscalement avantageuse et vous pouvez accéder à ces valeurs lorsque vous en avez besoin.

Comment fonctionne l'assurance-vie avec participation?

L'assurance-vie implique le transfert du risque d'une personne à une compagnie d'assurance-vie. Dans le cas de l'assurance avec participation, une partie du risque est partagée entre les propriétaires de contrats et la compagnie. L'expression «assurance avec participation» décrit le fait que le propriétaire du contrat participe au risque, avec la compagnie d'assurance. Dans le cadre du partage du risque, les propriétaires de contrats avec participation peuvent également avoir droit à certaines récompenses lorsque le rendement des contrats est supérieur aux attentes. Les récompenses peuvent être attribuées sous forme de participations, soit une partie des bénéfices tirés du compte des contrats avec participation dans lequel les placements, les frais et les autres éléments afférents aux contrats avec participation de la compagnie sont enregistrés. La compagnie détermine au moins une fois par année si elle attribuera une participation et, le cas échéant, le montant de celle-ci.

Qui achète de l'assurance-vie avec participation?

L'assurance-vie avec participation est une bonne option pour les personnes qui cherchent des moyens novateurs et rentables de maximiser leur couverture d'assurance-vie. Elle peut vous aider à faire croître les valeurs de rachat de manière fiscalement avantageuse et vous permettre d'augmenter le montant du capital-décès pour suivre l'inflation tout en protégeant votre famille. De plus, l'assurance-vie avec participation peut vous aider à vous assurer que votre patrimoine sera transmis intégralement à vos bénéficiaires.

EST-CE QUE L'ASSURANCE-VIE AVEC PARTICIPATION SERAIT UNE BONNE SOLUTION POUR MOI?

Oui Non

Je veux qu'on m'assure que le tableau des primes de mon contrat ne changera pas et je veux une valeur de rachat garantie et un capital-décès garanti.

Je veux bénéficier des participations qui pourraient être attribuées à mon contrat et qui créent une occasion de croissance fiscalement avantageuse de la valeur de rachat et du capital-décès.

Je suis prêt à renoncer à un certain potentiel de rendement pour bénéficier d'une croissance plus stable dans mon contrat.

J'aimerais que mon contrat me donne accès à des fonds si jamais j'en avais besoin.

J'aimerais avoir la possibilité d'effectuer des versements supplémentaires à mon contrat, si je le désire, afin d'augmenter ma couverture et la valeur de rachat de mon contrat.

Si vous avez répondu oui à plusieurs de ces questions, l'assurance-vie avec participation pourrait être l'option la plus appropriée.

FAITES LA COMPARAISON

	Assurance temporaire	Assurance permanente	Assurance-vie universelle	Assurance-vie avec participation
Détails	Coût peu élevé, protection temporaire lorsque le risque est important sur le plan financier, dans le cas par exemple d'une hypothèque à rembourser.	Protection stable à vie.	Genre d'assurance plus souple, mais plus complexe, qui joint à l'assurance-vie permanente la possibilité d'épargner en bénéficiant d'avantages fiscaux.	Protection stable à vie avec la possibilité de recevoir des participations.
Durée	La couverture prend fin à un âge déterminé.	Protection garantie à vie.	Protection pour la vie, en général.	Protection garantie à vie.
Montant d'assurance	Une fois choisi, il ne change plus.	Une fois choisi, il ne change plus.	Choix entre montant d'assurance uniforme ou croissant.	Montant d'assurance garanti avec de la souplesse et des possibilités de croissance.

FAITES LA COMPARAISON

	Assurance temporaire	Assurance permanente	Assurance-vie universelle	Assurance-vie avec participation
Coût	Coût initial le plus bas, mais il augmente ensuite tous les 5, 10 ou 20 ans.	En général, il est garanti de ne pas changer, mais dans certains produits, il est rajustable.	Le coût de l'assurance peut : <ul style="list-style-type: none"> • être garanti et uniforme, • augmenter chaque année, ou • combiner ces deux caractéristiques. 	Le montant de la prime pour le capital-décès garanti ne changera pas.
Valeur de rachat	Aucune.	Le contrat accumule généralement une valeur de rachat. Elle est versée au propriétaire en cas de résiliation du contrat.	Les sommes versées au contrat en plus du paiement requis pour le coût de l'assurance peuvent être investies et fructifier en bénéficiant d'avantages fiscaux.	Valeur de rachat garantie et des possibilités de croissance additionnelles résultant de l'attribution de participations.

Une protection d'assurance sur mesure

La plupart des compagnies d'assurance offrent des produits qui ont des caractéristiques et des garanties complémentaires similaires pour vous permettre d'élaborer votre programme d'assurance. Demandez à un conseiller quelles options semblent être le mieux adaptées à vos besoins.

Assurance d'enfant – l'assurance souscrite lorsque les enfants sont jeunes pourra devenir leur propre contrat d'assurance lorsqu'ils seront adultes. Selon l'assurance choisie, les enfants pourraient même augmenter leur assurance indépendamment de leur état de santé ou d'autres facteurs de risque.

Assurance décès accidentel – vos bénéficiaires recevront un montant d'assurance supplémentaire si vous décédez des suites d'un accident.

Assurance maladies graves – prévoit le paiement d'une certaine somme si vous contractez l'une des maladies graves couvertes comme les maladies cardiaques ou le cancer.

Assurance temporaire – vous pouvez combiner de l'assurance temporaire et de l'assurance permanente ou vie universelle pour vous protéger vous-même ou protéger votre conjoint, un membre de votre famille ou un associé contre un risque temporaire.

Exonération de la prime – vous n'avez plus de prime à payer si vous devenez invalide et ne pouvez pas gagner de revenu.

Garantie d'assurabilité – vous permet d'augmenter votre montant d'assurance-vie sans être obligé de prouver que vous êtes en bonne santé.

Prestation du vivant de la personne assurée – peut verser une partie du capital-décès à l'avance, si la personne assurée souffre d'une maladie incurable en phase terminale.

QUAND DEVRAIS-JE RÉÉVALUER MON ASSURANCE?

Vous avez eu la sagesse d'intégrer l'assurance-vie à votre planification financière, mais comme la vie change sans arrêt, il est important de réviser votre assurance pour vous assurer d'avoir toujours la protection appropriée pour votre famille et pour vous-même.

Réviser votre assurance chaque fois que survient un événement important dans votre vie ou au moins tous les deux ans.

ÉVALUATION DE MON ASSURANCE

Depuis la dernière révision de mon assurance (ou à venir sous peu) :

- Mon état civil a changé.
- Il y a eu une naissance dans la famille (petits-enfants compris).
- J'ai des enfants qui sont prêts à commencer leur propre plan financier.
- J'ai acheté une maison.
- Je vais devoir renouveler mon hypothèque (la date de renouvellement est le _____).
- J'ai contracté un prêt personnel ou commercial.
- J'ai changé d'emploi.
- J'ai lancé une nouvelle entreprise/je me suis joint à une nouvelle entreprise.
- Je n'ai plus d'avantages sociaux de mon employeur.
- J'ai arrêté de fumer.
- Je n'ai mis ni mon testament ni ma procuration à jour.
- Je veux changer le bénéficiaire d'un ou plusieurs de mes contrats d'assurance.

GLOSSAIRE

Anniversaire du contrat – tombe chaque année à la date d'entrée en vigueur de votre contrat.

Assurance d'enfant – fournit un petit capital-décès si l'un de vos enfants décède, mais donne aussi à vos enfants la possibilité d'obtenir une assurance-vie permanente. Arrivés à l'âge adulte, les enfants pourraient même augmenter leur assurance indépendamment de leur état de santé ou d'autres facteurs de risque.

Assurance-vie avec participation – offre à la fois une protection d'assurance-vie permanente et des possibilités de croissance fiscalement avantageuse des valeurs de rachat et du capital-décès. Dans le cas de l'assurance-vie avec participation, des participations, déterminées par la compagnie, pourraient être attribuées à votre contrat.

Assurance-vie permanente – fournit de l'assurance la vie durant, bien que les paiements de prime ne durent que pendant une certaine période déterminée d'avance. Votre assurance reste en vigueur tant que vous payez vos primes, indépendamment de votre âge ou de votre état de santé. La plupart des contrats d'assurance-vie permanente ont une valeur de rachat qui augmente avec le temps, un peu comme un compte d'épargne.

Assurance-vie temporaire – fournit une protection d'assurance qui est temporaire.

Assurance-vie universelle – combine une assurance permanente et la possibilité de faire des placements dont le rendement bénéficie d'avantages fiscaux.

Bénéficiaire – personne que vous désignez comme devant recevoir un bien. Par exemple, le bénéficiaire de votre contrat d'assurance-vie touchera le montant du capital-décès du contrat.

Capital-décès – somme payée ou à payer au décès de la personne assurée.

Collaborateur essentiel – propriétaire d'entreprise, associé ou employé qui joue un rôle crucial dans la réussite de l'entreprise parce qu'il finance son fonctionnement ou apporte des compétences particulières, ou les deux.

Compte du contrat – compte où vos paiements rapportent de l'intérêt en fonction des options de comptes de placement choisies. On déduit le coût de l'assurance de ce compte et le solde croît de manière fiscalement avantageuse.

Coût de l'assurance – montant que vous payez pour couvrir le coût de l'assurance des garanties principales et des garanties complémentaires incluses dans le contrat.

Exonération de la prime – si vous devenez invalide et ne pouvez pas gagner de revenu, vous n'avez plus de prime à payer, mais votre assurance reste en vigueur.

Garantie d'assurabilité – vous permet d'augmenter votre montant d'assurance-vie sans être obligé de prouver que vous êtes en bonne santé.

Garantie d'assurance temporaire – vous permet d'ajouter de l'assurance temporaire à un contrat d'assurance permanente ou de vie universelle pour vous protéger vous-même ou protéger votre conjoint, un membre de votre famille ou un associé contre un risque temporaire.

Garantie Décès accidentel – augmente le capital-décès payé à votre bénéficiaire si vous décédez des suites d'un accident.

Participation – caractéristique unique qui n'est offerte qu'en vertu d'un contrat d'assurance-vie avec participation. Les primes que vous payez pour votre contrat sont mises en commun avec celles d'autres contrats avec participation. Nous investissons le montant qui n'est pas requis pour le paiement des prestations et des frais dans un compte afin de générer des bénéfices futurs. Les propriétaires de contrats avec participation participent aux résultats de ce compte par l'intermédiaire de participations qui sont attribuées à leur contrat.

Prestation du vivant de la personne assurée – versement anticipé d'une partie du capital-décès, si la personne assurée souffre d'une maladie incurable en phase terminale. Il s'agit en général d'un paiement laissé à la discrétion de la compagnie d'assurance et il n'en est pas fait mention dans le contrat.

Preuves d'assurabilité – renseignements médicaux, y compris les antécédents médicaux personnels et familiaux, ainsi que les renseignements financiers et relatifs au style de vie, dont l'assureur a besoin pour approuver votre proposition d'assurance-vie.

Primes – paiements mensuels ou annuels que vous faites en échange de votre contrat d'assurance-vie.

Valeur de rachat – partie de l'argent que vous versez à votre contrat d'assurance-vie qui est en excédent du coût de l'assurance; ces sommes augmentent à l'intérieur du contrat de manière fiscalement avantageuse. En général, on a le droit de recevoir des avances sur cette valeur de rachat et, dans certains cas, le solde est versé au bénéficiaire.

Protégez ce que vous chérissez le plus – les gens que vous aimez

S'il est une chose inévitable dans la vie, c'est bien le changement. Et pour ne pas être pris au dépourvu, il faut être prévoyant.

Se pourvoir d'une assurance-vie appropriée est un geste de prévoyance essentiel car on a alors la certitude que, si le pire arrivait, les gens qu'on aime auraient des ressources adéquates.



À NE PAS OUBLIER

On peut obtenir de plus amples renseignements en appelant le Centre d'assistance aux consommateurs de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes au 1-800-268-8099 ou en visitant le site Web de l'association à l'adresse www.accap.ca.

Vous voulez en savoir plus?

Demandez à votre conseiller les autres publications de la Financière Sun Life de cette série ou rendez-vous sur www.sunlife.ca/MonPlanFinancier pour en apprendre davantage.

POUR UN AVENIR RADIEUX

Planifier. Protéger. Profiter!

**Votre conseiller et la Financière Sun Life
sont là pour vous aider.**

La perspective d'assurer sa sécurité financière pour la vie peut être intimidante. De nos jours, on manque de temps, on est plus indépendant financièrement et on s'appuie moins sur l'aide de sa famille. De plus, le marché regorge de garanties, d'offres et de produits complexes.

Les conseils d'un professionnel sont une aide précieuse pour y voir plus clair. Votre conseiller a le savoir-faire nécessaire pour comprendre vos besoins et vous montrer comment les combler. Ensemble, vous créez un programme personnalisé en réponse à vos objectifs d'avenir et vous l'adapterez au cours des ans lorsque vos besoins et votre situation changeront. Votre conseiller – et la Financière Sun Life – vous aideront à tirer le maximum de votre programme financier.

**Discutez de la Financière Sun Life
avec un conseiller dès aujourd'hui!**

Pour plus de renseignements :

- consultez www.sunlife.ca/MonPlanFinancier
- téléphonez au 1-877-SUN-LIFE (1-877-786-5433)



La Financière Sun Life (TSX : SLF) est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises une gamme diversifiée de services et de produits dans les domaines de l'assurance et des placements.

**Notre but est de vous aider à atteindre la sécurité
financière à toutes les étapes de votre vie.**

Financière

Sun Life